

cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia

Pourquoi ?



**AQUA
DOMITIA**



DÉBAT PUBLIC



DOSSIER DE PRESSE



DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET AQUA DOMITIA

Septembre 2011

Démographie

Gestion
de l'eau

Écologie

Aménagement

Agriculture

etc...



Comment ?



SOMMAIRE

- P 3 . Mot du Président
- P 4 . CNDP & CPDP : missions et engagements
- P 5 . Débat Public, rôle et objectifs
- P 6 . Du canal Philippe Lamour au projet Aqua Domitia
- P 7 . Le maître d'ouvrage
- P 8 . Le Débat : Questions clefs et thèmes abordés
- P 9 . L'articulation du débat
- P 10 . Les principaux acteurs
- P 11 . Calendrier des débats
- P 12 . Les outils de communication et de participation
- P 13 . Internet : un outil de qualité pour les médias
- P 14 . Membres de la CPDP et contacts



Contact Presse : Nadine Zaffran
06 74 99 60 99
nzaffran@debatpublic-aquadomitia.org
www.debatpublic-aquadomitia.org

 debatpublic.aquadomitia

cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'extension du réseau hydraulique régional en débat du 15 septembre au 29 décembre.

La région Languedoc-Roussillon accueillera du 15 septembre au 29 décembre un débat public portant sur le projet d'extension du réseau hydraulique régional intitulé Aqua Domitia. Ce projet est porté par le concessionnaire de ce réseau pour la Région, BRL, qui en a saisi la CNDP le 29 décembre dernier.

Acheminer l'eau du Rhône jusqu'à des territoires de l'Aude et de l'Hérault soulève de multiples questions touchant à de nombreux aspects de la vie des habitants de la région. Comme dans tout débat public, chacun est invité à s'informer et à s'exprimer sur ce projet, à se prononcer sur l'opportunité ou non de le réaliser, sur ses objectifs et, le cas échéant, sur ses caractéristiques principales.

Pour ce faire, le débat public apportera un éclairage très précis sur les principaux enjeux rencontrés par ce projet. Le maître d'ouvrage inscrit en effet Aqua Domitia dans des perspectives particulières en matière économique, démographique, touristique, agricole, et bien sûr écologique : autant de domaines que tous les moyens de participation mis en œuvre par la CPDP permettront d'explorer de manière approfondie.

Dans l'objectif d'une participation du public la plus active et argumentée possible, la CPDP s'efforcera d'aller au plus près des territoires et des acteurs concernés par les différents maillons du projet. Les réunions publiques, la retransmission en direct de certaines d'entre elles sur un site internet riche et interactif avec des espaces de discussion, la possibilité de poser des questions en direct ou en différé au maître d'ouvrage et à la CPDP... permettront à chacun de trouver des moyens d'information et de participation adaptés. Qu'elles soient ainsi recueillies en réunion, en ligne ou encore par voie postale, les contributions des acteurs institutionnels comme du grand public nous seront précieuses.

Veillant au respect des principes d'équivalence, de transparence et d'argumentation, notre commission totalement neutre et indépendante dressera le compte rendu de ces quatre mois de débat, dont j'espère qu'ils se montreront riches d'enseignements.

Susciter une participation large et de qualité est en effet un objectif civique ardemment poursuivi par la CPDP. Je suis certain, Mesdames et Messieurs les journalistes, que vous contribuerez à le populariser en relayant la progression du débat public. Pour cela, notre service presse vous tiendra régulièrement informés des actualités et du calendrier du débat.

Des points presse seront tenus lors de chaque réunion et je me tiens à votre disposition tout au long du débat pour vous rencontrer si vous le souhaitez.

Philippe Marzolf

Président de la CPDP sur le projet Aqua Domitia

www.debatpublic-aquadomitia.org

CNDP & CPDP : MISSIONS ET ENGAGEMENTS

Créée en 1995 par la loi sur l'environnement dite "Loi Barnier", la Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité administrative indépendante depuis la *Loi 2002-276 du 27 février 2002* relative à la démocratie de proximité, qui en a élargi le champ de compétences. La CNDP est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national, dès lors qu'ils présentent de forts enjeux socio-économiques ou ont des impacts significatifs sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.

Nommée le 2 février 2011, la Commission particulière du débat public (CPDP) sur le projet Aqua Domitia a pour mission d'organiser le débat, de sa phase préparatoire jusqu'au compte rendu du débat.

- Tout au long du débat, la Commission veille au **respect de la participation du public** en assurant l'organisation et l'animation du débat.
- Elle diffuse une **information complète, transparente et objective**.
- Elle met en place des moyens d'expression accessibles à tous : réunions publiques, courrier, téléphone, Internet, forum, permanences...

La CPDP s'abstient de toute position dans le débat et s'engage à respecter quatre principes fondamentaux :

- **La transparence** : toutes les informations doivent être claires et accessibles.
- **L'équivalence** : toute personne peut s'exprimer, poser une question, donner son avis et émettre une proposition.
- **L'argumentation** : les différentes prises de position doivent être argumentées et étayées.
- **La neutralité** : La CPDP n'émet en aucun cas son avis sur le fond du débat.

Le compte-rendu de la CPDP et le bilan de la CNDP seront rendus publics dans les deux mois. Ils seront communiqués à la presse lors d'une conférence de presse et remis au maître d'ouvrage, BRL, concessionnaire du réseau d'eau géré par la région Languedoc Roussillon. Celui-ci aura alors trois mois pour publier sa décision.

Contact Presse : Nadine Zaffran
06 74 99 60 99
nzaffran@debatpublic-aquadomitia.org
www.debatpublic-aquadomitia.org



debatpublic.aquadomitia

cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia

DÉBAT PUBLIC : RÔLES ET OBJECTIFS

Le débat public permet à tout citoyen, dans un espace et un temps bien définis, de participer et de faire entendre son opinion au sujet d'un projet de grande envergure touchant à son environnement.

Depuis le 27 février 2002, la loi de "démocratie de proximité" rend obligatoire la saisine de la CNDP (Commission nationale du débat public) pour tout projet d'aménagement important.

L'objectif est de donner la parole au public bien avant la prise de décision politique, de lui permettre d'échanger avec le maître d'ouvrage en s'appuyant sur des informations et des éclairages émanant de personnes compétentes. Cette expression devra être prise en compte dans la décision finale.

Débat public sur le projet Aqua Domitia :

Aqua Domitia est un projet d'extension du réseau d'eau brute du Languedoc-Roussillon. Porté par la Région, gestionnaire du réseau, et par son concessionnaire BRL, il consiste à acheminer l'eau du Rhône par des conduites enterrées, depuis le sud de Montpellier vers des territoires des départements de l'Hérault et de l'Aude.

En règle générale, les projets d'infrastructure ou d'aménagement soumis à un débat public ont un coût minimal de 300 millions d'euros.

Dans le cas présent, ce n'est pas le prix du projet (inférieur à 300 millions d'euros) qui a motivé la décision de la CNDP, mais l'important volume d'eau - supérieur à 1m³/s - qui serait transféré ainsi que la dimension trans-bassins d'Aqua Domitia.

La CPDP invite le public à réfléchir et se prononcer sur la pertinence des réponses du projet aux besoins en eau des territoires concernés, sur les conditions de leur mise en application et sur les autres solutions possibles.

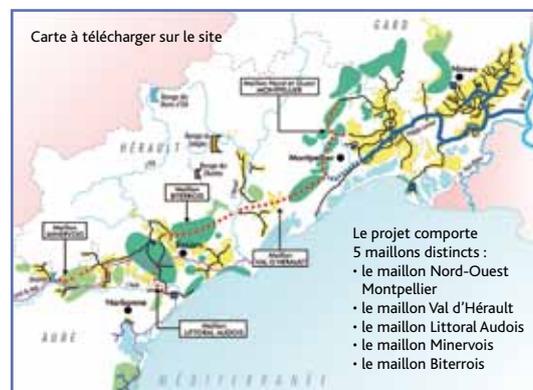


DU CANAL PHILIPPE LAMOUR AU PROJET AQUA DOMITIA

Le canal Philippe Lamour, construit en 1960, amène l'eau du Rhône jusqu'au sud de Montpellier. Sa réalisation avait pour objectif initial de diversifier l'agriculture locale en apportant une capacité importante d'eau d'irrigation (développement de l'arboriculture et du maraîchage). Depuis, l'eau du canal est devenue disponible pour l'alimentation en eau potable des populations urbaines, en particulier à Montpellier en complément de l'eau du karst du Lez.

En novembre 2009, la Région Languedoc-Roussillon a demandé à BRL, concessionnaire du réseau, de lancer les travaux de réalisation du maillon sud Montpellier, entre Mauguio et Fabrègues (station de potabilisation). Le projet a été déclaré d'utilité publique le 22 avril 2010, après les enquêtes publiques qui se sont déroulées du 14 décembre 2009 au 15 janvier 2010. Les travaux ont démarré début 2011, et se termineront en 2014. Une mise en service partielle permettra d'alimenter la nouvelle station du Syndicat du Bas-Languedoc fin 2011.

Du fait de l'urgence du besoin, le maillon Sud a en effet été "détaché" du programme Aqua Domitia afin de pouvoir être engagé sans attendre. Au lieu d'un débat public, BRL a ainsi engagé une concertation spécifique sur ce projet, qui s'est déroulée du 14 décembre 2009 au 15 janvier 2010.



Faits et chiffres

Aqua Domitia est un adducteur d'eau brute, composé de différents maillons.

- La longueur totale des maillons est d'environ **130 km** selon les options de tracé.
- Canalisations enterrées sous pression.
- 5 maillons distincts : Les maillons Val d'Hérault, Biterrois, Littoral audois, Minervois et Nord-Ouest Montpellier.
- Le débit dans les différents maillons varie de **0,5 à 2,5 m³/s** selon les hypothèses de débit envisagées.
- Les diamètres des conduites pourront s'échelonner **entre 600 mm à 1200 mm**, selon les maillons.
- L'adducteur alimentera des **réseaux de desserte locale**, qui devront être réalisés conjointement pour amener l'eau au plus près des usagers.
- Coût total : 140 millions d'euros.

Contact Presse : Nadine Zaffran
06 74 99 60 99
nzaffran@debatpublic-aquadomitia.org
www.debatpublic-aquadomitia.org



debatpublic.aquadomitia

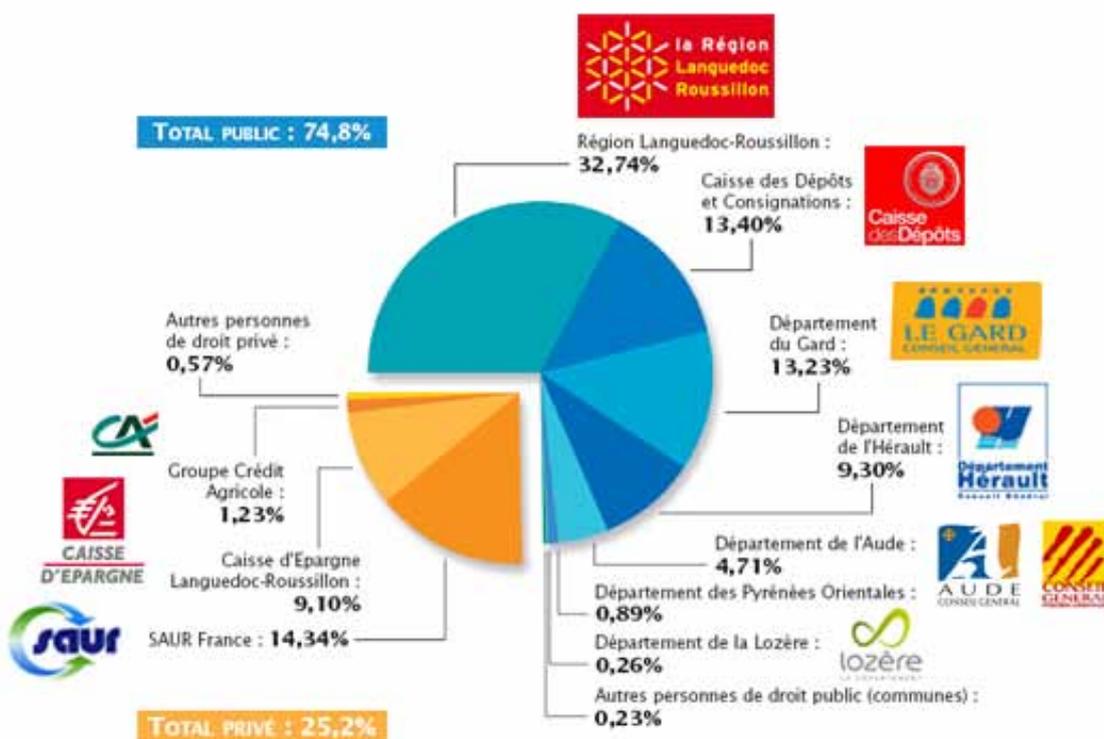
cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

En partenariat avec les départements de l'Aude et de l'Hérault, la Région Languedoc-Roussillon, présidée par M. Christian Bourquin et gestionnaire du réseau d'eau brute, a confié à BRL, qui en est le concessionnaire, la mise en œuvre du projet Aqua Domitia.



Création : 1955
 CA en 2010 : 60 MILLIONS €
 Capital social / 22.5 MILLIONS D' €
 Directeur : Claude Allet
 Actionnaires : voir illustration
 Nombre de salariés : 530 en France et 145 à l'étranger.



LE DÉBAT : QUESTIONS CLEFS ET THÈMES ABORDÉS

- Quels sont les besoins en eau des territoires susceptibles d'être desservis par le projet ?
- Le projet apporte-t-il une réponse adaptée à ces besoins ?
- Si oui, à quelles conditions ? Sinon, quelle(s) autre(s) solution(s) retenir ?

Pour répondre à ces questions, 5 grands thèmes ont été retenus par la CPDP et seront abordés en détail au cours des réunions thématiques :

- Le projet Aqua Domitia est-il un outil d'aménagement du territoire pour les besoins liés à la croissance démographique, les besoins économiques et le développement touristique ?
- Le projet Aqua Domitia répond-il aux besoins agricoles ? Faut-il irriguer la vigne languedocienne ?
- Le projet Aqua Domitia permet-il au territoire de s'adapter au changement climatique ? Contribue-t-il au maintien du bon état écolo-gique des milieux naturels ? L'eau du Rhône est-elle une ressource suffisante, pérenne et de qualité ?
- Quelles autres solutions peut-on envisager ?
- Quelle incidence sur la gestion et le prix de l'eau ?

Contact Presse : Nadine Zaffran
06 74 99 60 99
nzaffran@debatpublic-aquadomitia.org
www.debatpublic-aquadomitia.org



debatpublic.aquadomitia

cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia

L'ARTICULATION DU DÉBAT

1. La réunion d'ouverture

Elle exposera le cadre législatif et réglementaire dans lequel s'inscrit le projet. La CPDP présentera le débat public, expliquera son rôle, ses attributions et son fonctionnement. BRL présentera son projet dans le cadre de la stratégie régionale de l'eau et le public pourra s'exprimer.

2. Les réunions thématiques (voir p 9)

BRL présentera son projet à chaque réunion, où l'accent sera mis sur l'un des 5 thèmes majeurs du débat :

- Croissance démographique, besoins économiques, développement touristique
- La gestion et le prix de l'eau
- Changement climatique, bon état écologique des milieux naturels, l'eau du Rhône
- Autres solutions
- Le projet Aqua Domitia répond-il aux besoins agricoles ? Faut-il irriguer la vigne languedocienne ?

3. Six réunions territoriales

Ces réunions de portée générale permettront aux habitants et aux acteurs de la vie publique et socio-économique de débattre des principales caractéristiques du projet et plus précisément du maillon qui les concerne directement.

4. La réunion de clôture

Elle tirera les principaux enseignements du débat public.

Au terme du débat, la Commission particulière remettra son rapport sur les enseignements les enseignements qu'elle tire du débat.

BRL devra tenir compte des opinions exprimées au cours du débat et aura trois mois pour publier sa décision quant à la suite qu'elle compte donner au projet.

Les réunions d'ouverture et de clôture, ainsi que les 5 réunions thématiques seront retransmises en direct sur le site internet du débat. Les internautes pourront poser leurs questions en direct.

www.debatpublic-aquadomitia.org



LES PRINCIPAUX ACTEURS

Le grand public

Et :

- Le Préfet de Région et les services de l'Etat
- Le Conseil régional
- Les collectivités locales
- Les chambres d'agriculture
- Les chambres de commerce & d'industrie
- les professionnels de l'agriculture
- Les professionnels du tourisme
- Les industriels
- Les associations
- Les chercheurs et scientifiques
- ...

Débat public ?



Les jeunes et le débat public

Afin de faire réfléchir les lycéens et étudiants sur des questions majeures comme celle de l'eau, la CPDP a mis en place une action spécifique auprès des établissements d'enseignement général et professionnel ; des collaborations avec les étudiants de l'université Montpellier II et les lycées 21 vont permettre d'associer les jeunes à la démarche du débat public : organisation d'un débat au sein de l'université, inscription du débat au programme pédagogique de classes de lycée...

Contact Presse : Nadine Zaffran
06 74 99 60 99
nzaffran@debatpublic-aquadomitia.org
www.debatpublic-aquadomitia.org

 debatpublic.aquadomitia


Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES RÉUNIONS

Débat du 15 septembre au 29 décembre 2011 • 18h-21h				
		Thème	Lieu	Date
	Réunion d'ouverture		Montpellier	27/09/11
	Réunion thématique 1	Croissance démographique, besoins économiques, développement touristique	Agde	06/10/11
	Réunion thématique 2	La gestion et le prix de l'eau	Montpellier	13/10/11
	Réunion thématique 3	Changement climatique, bon état écologique des milieux naturels, l'eau du Rhône	Montpellier	18/10/11
	Réunion thématique 4	Autres solutions	Béziers	20/10/11
	Réunion thématique 5	Le projet Aqua Domitia répond-il aux besoins agricoles ? Faut-il irriguer la vigne languedocienne ?	Capetang	03/11/11
	Réunion territoriale 1	Quelles solutions pour les besoins en eau dans les Pyrénées-Orientales ?	Perpignan	15/11/11
	Réunion territoriale 2	Maillon Nord/Ouest Montpellier	Saint-Mathieu-de-Trévières	17/11/11
	Réunion territoriale 3	Maillon Val d'Hérault	Gigean	24/11/11
	Réunion territoriale 4	Maillon Littoral Audois	Port-la-Nouvelle	29/11/11
	Réunion territoriale 5	Maillon Minervois	Lézignan	01/12/11
	Réunion territoriale 6	Maillon Biterrois	Lieuran-les-Béziers	08/12/11
	Réunion de clôture		Narbonne	15/12/11

 Réunions diffusées en direct sur internet



LES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PARTICIPATION

Différents moyens sont mis en œuvre par la CPDP pour informer largement le public de la tenue et du suivi des débats. L'information sera diffusée par supports imprimés et sur le site internet.

www.debatpublic-aquadomitia.org

Comment participer ?

- Un site internet où chacun pourra demander les documents, poser ses questions, dialoguer avec les acteurs, le maître d'ouvrage ou la CPDP.
- Les cartes "T" insérées dans le journal du débat n°1, grâce auxquelles le public pourra demander à recevoir gratuitement les documents du débat.
- Les réunions publiques, ouvertes à tous et retransmises en direct pour certaines d'entre elles sur le site internet du débat.
- Des permanences tenues de 16h30 à 17h30 les jours de réunion publique, sur le lieu de la réunion (sauf réunions d'ouverture et de clôture). Le public peut venir y faire enregistrer son avis par vidéo, qui sera diffusée sur le site internet.
- Les personnes qui le souhaitent pourront enregistrer leur avis sous forme d'une interview vidéo, à l'occasion des réunions publiques. Ces vidéos seront publiées sur le site du débat.

La communication de la CPDP :

- Les journaux du débat, envoyés gratuitement par courrier et déposés dans les lieux publics des villes concernées (Mairies, CCI, lieux de vie, offices du tourisme...).
- Des relations presse destinées à annoncer les réunions publiques et à rendre compte des débats : conférences de presse d'ouverture et de clôture, points presse lors des réunions. Dossier de presse, photos libres de droits et communiqués disponibles sur le site internet.
- Une large campagne de publicité dans les médias locaux et régionaux écrits, audiovisuels et en ligne, afin d'annoncer les réunions publiques.
- Un dispositif de communication internet, avec une page Facebook et des annonces sur Google.

Contact Presse : Nadine Zaffran
06 74 99 60 99
nzaffran@debatpublic-aquadomitia.org
www.debatpublic-aquadomitia.org



debatpublic.aquadomitia

cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia

INTERNET : UN OUTIL DE QUALITÉ POUR LES MÉDIAS

Pour ce débat, la CPDP met à la disposition des médias et des sites web des outils performants afin de relayer au mieux les informations :

- Les réunions qui seront retransmises sur le site internet de la CPDP peuvent être relayées par vos WebTV, en direct ou en différé.
- Des bannières de différents formats sont à votre disposition si vous souhaitez faire un lien vers notre site en marge de vos articles.
- Des flux RSS vous permettent de relayer l'actualité du débat sur votre site.
- Inscrivez-vous à notre lettre d'information hebdomadaire pour rester informé de l'actualité du débat.

Pour l'usage de ces outils, consultez notre "espace presse"

<http://www.debatpublic-aquadomitia.org/presse/index.html>

ou contactez notre webmaster, David Prothais

dprothais@debatpublic-aquadomitia.org

06 63 23 22 08



Bannières internet
En téléchargement sur le site

LA COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC

Les Membres

- **Sous la présidence de Philippe Marzolf**

Vice-président de la CNDP

- **Cécile Valverde**

Exercice de gestion administrative juridique et financière établissements d'enseignement agricole, secrétaire générale à l'ENFA de Toulouse ; élue municipale, adjointe au maire d'Auzeville de 1995 à 2002, actuellement vice-présidente du Conseil de développement (CODEV) de la Grande Agglomération Toulousaine (130 communes).

- **Mireille Leteur**

Ingénieur ENSG Nancy (1993) dans les domaines de l'aménagement des eaux et de l'environnement, hydrogéologue pendant 15 ans dans différents types de structures (collectivités, services de l'Etat, sociétés privées) et responsable de projets.

- **Claude-Sylvain Lopez**

Ancien élève de l'ENA (1969/1971), conseiller puis président de tribunal administratif et de cour administrative d'appel et professeur associé à la Faculté de droit de Saint-Etienne (droit et contentieux administratifs), actuellement président de tribunal administratif honoraire, et membre de la Commission nationale du débat public.

CPDP

La Coupole Sud
329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier

Tel : 04 99 54 96 80
Fax : 04 99 54 96 85

contact@debatpublic-aquadomitia.org

Contacts presse et web

Nadine Zaffran • Attachée de presse
nzaffran@debatpublic-aquadomitia.org
06 74 99 60 99

David Prothais (Outils web)
dprothais@debatpublic-aquadomitia.org
06 63 23 22 08

Contact Presse : Nadine Zaffran
06 74 99 60 99
nzaffran@debatpublic-aquadomitia.org
www.debatpublic-aquadomitia.org



[debatpublic.aquadomitia](https://www.facebook.com/debatpublic.aquadomitia)

cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia